1.1 Revenu des ménages en comptabilité nationale

A u niveau de la Nation, la masse des ressources disponibles de l'ensemble des ménages est mesurée par le revenu disponible brut (RDB) des ménages. Ce dernier prend en compte l'ensemble des revenus d'activité et de la propriété (le revenu primaire des ménages), duquel sont soustraits les prélèvements (impôts et cotisations) et auquel s'ajoutent les prestations sociales.

En 2016, le solde des revenus primaires progresse au même rythme qu'en 2015 (+ 1,2 % après +1,3%). La rémunération totale des salariés progresse en 2016 (+ 1,7 % après + 1,5 % en 2015). Cela s'explique par la meilleure tenue de l'emploi salarié alors que la croissance du salaire moyen par tête est proche de celle de 2015. Les revenus de la propriété baissent fortement (– 5,2 % après – 0,8 % en 2015) en raison de la chute des revenus des placements en assurance-vie. Les revenus issus de la location de logement progressent un peu moins vite qu'en 2015 (+ 1,9 % après + 2,1 % en 2015).

Après avoir fortement augmenté en 2012 (+ 9,0 %), les impôts courants sur le revenu et le patrimoine poursuivent leur ralentissement (+ 1,0 % après + 1,7 % en 2015 et 2014). La taxe d'habitation (avec la montée en charge de l'exonération des retraités modestes) et l'impôt de solidarité sur la fortune (recul des redressements) ont nettement décéléré entre 2015 et 2016. Les cotisations sociales accélèrent globalement en lien avec l'évolution de la masse salariale, celles à la charge des salariés augmentant plus vite (+ 2,9 %) que celles à la charge des employeurs (+ 1,0 %) pour la cinquième année consécutive. Les prestations

sociales reçues par les ménages accélèrent légèrement (+ 1,8 %) après quatre années de ralentissement. Les dépenses d'indemnisation du chômage continuent de croître sous l'effet d'une hausse du taux de couverture par l'assurance chômage. En revanche, les prestations familiales se replient en raison d'une baisse de la natalité et de la modulation des allocations familiales en fonction des revenus. Le gel des pensions de retraites contient la progression des prestations vieillesse. En définitive, le revenu disponible brut des ménages progresse plus vite (+ 1,7 %) qu'en 2015 (+ 1,2 %).

Le pouvoir d'achat du RDB obtenu en déflatant le revenu par le prix de la dépense de consommation finale connaît sa plus forte hausse (+ 1,8 %) après deux années de croissance plus modérée (+ 0,9 % en 2015 et + 1,2 % en 2014). Cet indicateur global ne reflète toutefois pas l'évolution individuelle movenne: rapporté au nombre d'unités de consommation (UC), pour tenir compte de l'évolution du nombre et de la composition des ménages, le pouvoir d'achat par unité de consommation progresse de 1,2 % en 2016. Cette mesure peut toutefois différer parfois de la perception qu'ont les ménages de l'évolution de leur niveau de vie. Pour tenter de s'en rapprocher, on calcule le pouvoir d'achat arbitrable par UC en déduisant du revenu certaines dépenses de consommation jugées difficilement renégociables à court terme par les ménages : celui-ci augmente en 2016 de 1,5 %, davantage que le pouvoir d'achat du RDB par UC, car les dépenses pré-engagées ont progressé moins vite que les revenus.

Définitions

Revenu disponible brut (RDB, comptabilité nationale): revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne, une fois déduits les prélèvements fiscaux et sociaux. Le RDB diffère du revenu disponible évalué à partir des enquêtes auprès des ménages. Voir annexe Sources et méthodes.

Unités de consommation d'un ménage (UC) : voir annexe Glossaire.

Revenu arbitrable (comptabilité nationale): revenu disponible brut après déduction des dépenses de consommation dites « pré-engagées » telles que logement, services de télécommunications, frais de cantine, service de télévision, assurances (hors assurance-vie) et services financiers. Le pouvoir d'achat du revenu arbitrable est calculé en utilisant comme déflateur le prix des seules dépenses de consommation non pré-engagées.

Pour en savoir plus

- L'économie française Comptes et dossiers, coll. « Insee Références », édition 2017.
- « Les comptes de la Nation en 2016 », Insee Première n° 1650, mai 2017.

Revenu des ménages en comptabilité nationale 1.1

1. Du revenu primaire au revenu disponible des ménages

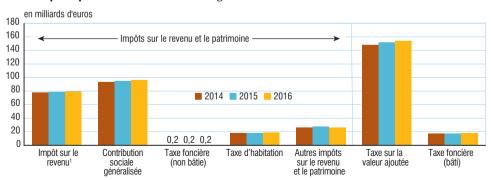
	Évolu	ution en euros co (en %)	Montant (en milliards d'euros)		
	2014/2013	2015/2014	2016/2015	2015	2016
Rémunération des salariés	1,6	1,5	1,7	1 160,9	1 180,2
Salaires et traitements bruts	1,2	1,7	1,9	847,4	863,7
Cotisations employeurs	2,7	0,9	1,0	313,5	316,5
Excédent brut d'exploitation ¹	1,4	2,1	1,9	175,9	179,2
Revenu mixte ²	1,2	-0,4	0,6	120,4	121,1
Revenus de la propriété reçus diminués des revenus versés ³	0,7	-0.8	- 5,2	80,7	76,5
Solde des revenus primaires (a)	1,5	1,3	1,2	1 537,8	1 557,0
Prestations sociales reçues en espèces (b)	2,4	1,5	1,8	477,9	486,3
Cotisations sociales (c)	2,8	1,2	1,3	464,7	470,7
Cotisations des employeurs	2,7	0,9	1,0	313,5	316,5
Cotisations des salariés	3,3	2,6	2,9	120,7	124,1
Cotisations des non-salariés	2,5	- 1,6	- 1,7	30,6	30,0
Impôts sur le revenu et le patrimoine4 (d)	1,7	1,7	1,0	219,3	221,5
Solde des autres transferts courants (reçus moins versés) ⁵ (e)	-21,8	- 187,1	-356,2	- 0,9	2,2
Revenu disponible brut (a+b-c-d+e)	1,3	1,2	1,7	1 330,8	1 353,3

^{1.} Excédent net de taxe foncière principalement tiré de la location de logements, y compris les loyers imputés aux propriétaires occupant leur propre logement.

Champ: France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Principaux prélèvements sur les ménages



1. Crédits d'impôts inclus.

Champ : France.

Source: Insee, comptes nationaux, base 2014.

3. Du revenu disponible des ménages au pouvoir d'achat

	Évolutions en euros courants (en %)			Montant (en milliards d'euros)	
	2014/2013	2015/2014	2016/2015	2015	2016
Évolution des prix (dépenses de consommation finale des ménages)	0,1	0,3	- 0,1	///	///
Revenu disponible brut	1,3	1,2	1,7	1 330,8	1 353,3
Pouvoir d'achat	1,2	0,9	1,8	///	///
Pouvoir d'achat par unité de consommation	0,6	0,3	1,2	///	///
Revenu arbitrable	1,8	0,9	1,8	937,0	954,2
Pouvoir d'achat arbitrable	2,0	1,0	2,1	///	///
Pouvoir d'achat arbitrable par unité de consommation	1,4	0,3	1,5	///	///

Champ: France.

Source: Insee, comptes nationaux, base 2014.

^{2.} Revenus issus de la production des entrepreneurs individuels.

^{3.} Intérêts, dividendes, revenus des placements en assurance-vie.

^{4.} Principalement impôt sur le revenu (IR), contribution sociale généralisée (CSG), contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS), taxe d'habitation et impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

^{5.} Primes et indemnités d'assurance, entre autres. S'agissant de montants très faibles (proches de zéro), les évolutions peuvent être importantes.